

LE MARIAGE.

..... Les fleurs parent l'autel;
Le cierge saint pour les époux s'allume;
Le chant d'hymen s'élève, l'encens fume;
Et les serments sont écrits dans le ciel.

MILLEVOYE.

En élevant le mariage à la dignité de sacrement, Jésus-Christ nous a montré d'abord la grande figure de son union avec l'Eglise. Quand on songe que le mariage est le pivot sur lequel roule l'économie sociale (1), peut-on supposer qu'il soit jamais assez saint ? On ne saurait trop admirer la sagesse de celui qui l'a marqué du sceau de la religion.

L'Eglise a multiplié ses soins pour un si grand acte de la vie. Elle a déterminé les degrés de parenté où l'union de deux époux serait permise.

Elle a conservé les fiançailles, qui remontent à une grande antiquité (2). Aulu-Gelle (3) nous apprend qu'elles furent connues du peuple du Latium; les Romains les adoptèrent; les Grecs les ont suivies; elles étaient en honneur sous l'ancienne alliance; et, dans la nouvelle, Joseph fut fiancé à Marie. L'intention de cette coutume est de laisser aux deux époux le temps de se connaître avant de s'unir.

Dans nos campagnes, les fiançailles se montraient encore avec leurs grâces antiques. Par une belle matinée du mois d'août, un jeune paysan venait chercher sa prétendue à la ferme de son futur beau-père. Deux ménestriers, rappelant nos anciens *minstrels*, ouvraient la pompe en jouant sur leur violon des romances du temps de la chevalerie, ou des cantiques de pèlerins. Les siècles, sortis de leurs tombeaux gothiques, semblaient accompagner cette jeunesse avec leurs vieilles mœurs et leurs vieux souvenirs. L'épousée recevait du curé la bénédiction des fiançailles, et déposait sur l'autel une quenouille entourée de rubans. On retournait ensuite à la ferme; la dame et le seigneur du lieu, le curé et le juge du village, s'asseyaient avec les futurs époux, les laboureurs et les matrones, autour d'une table

(1) En effet l'union de l'homme et de la femme est l'élément primitif de la société: elle a donné naissance à la famille; la famille, à son tour, a formé la tribu, et de celle-ci est sortie la nation.

Dans le gouvernement de chaque peuple, on retrouve cet élément primitif, ce principe générateur, cette base fondamentale de la société. Changer les conditions du mariage, ce serait changer aussi l'organisation sociale et l'existence politique des peuples.

(2) "Fiançailles," du latin "fidentia," assurance dans la foi, d'où l'ancien mot "fiance."

(3) Aulu-Gelle, grammairien latin, auteur des "Nuits Attiques," florissait vers l'an 130.

où étaient servis le verrat d'Eumée (4) et le veau gras des patriarches. La fête se terminait par une ronde dans la grange voisine; la demoiselle du château dansait, au son de la musette, une ballade avec le fiancé, tandis que les spectateurs étaient assis sur la gerbe nouvelle, avec les souvenirs des filles de Jéthro (5) des moissonneurs de Booz (6), et des fiançailles de Jacob et de Rachel (7).

La publication des bans suit les fiançailles. Cette excellente coutume, ignorée de l'antiquité, est entièrement due à l'Eglise (1). L'esprit de cette loi est de prévenir les unions clandestines, et d'avoir connaissance des empêchements de mariage qui peuvent se trouver entre les parties contractantes.

Mais enfin le mariage chrétien s'avance; il vient avec un tout autre appareil que les fiançailles. Sa démarche est grave et solennelle, sa pompe silencieuse et auguste: l'homme est averti qu'il commence une nouvelle carrière. Les paroles et la bénédiction nuptiale (paroles que Dieu même prononça sur le premier couple du monde), en frappant le mari d'un grand respect, lui disent qu'il remplit l'acte le plus important de la vie, qu'il va, comme Adam, devenir le chef d'une famille, et qu'il se charge de tout le fardeau de la condition humaine. La femme n'est pas moins instruite: l'image des plaisirs disparaît à ses yeux devant celle des devoirs. Une voix semble lui crier du milieu de l'autel: "O Eve! sais-tu bien ce que tu fais? sais-tu qu'il n'y a plus pour toi d'autre liberté que celle de la tombe (2)? Sais-tu ce que c'est que de porter, dans tes entrailles mortelles, l'homme immortel et fait à l'image d'un Dieu (3)?" Chez les anciens, un hyménée n'était qu'une cérémonie pleine de scandale et de joie, qui n'enseignait rien des graves pensées que le mariage inspire: le christianisme seul en a rétabli la dignité.

L'épouse du chrétien n'est pas une simple mortelle: c'est un être extraordinaire, mystérieux, angélique; c'est la chair de la chair, le sang du sang de son époux. L'homme, en s'unissant à elle, ne fait que reprendre une partie de sa substance: son âme, ainsi que son corps, sont incomplets sans la femme (4): il a la force; elle a la beauté; il combat l'ennemi et laboure le champ de la patrie; mais il n'entend rien aux détails domestiques, la femme lui manque pour apprêter son repas et son lit. Il a des chagrins, et la compagne de ses nuits est là pour les adoucir. Sans la femme, il serait rude, grossier, solitaire. La femme suspend autour de lui les fleurs de la vie, comme ces lianes des forêts qui décorent le tronc des chênes de leurs guirlandes parfumées. Enfin l'époux chrétien et son épouse vivent, renaissent et meurent ensemble; ensemble ils élèvent les fruits de leur union: en poussière ils retournent ensemble, et se retrouvent ensemble par delà les limites du tombeau.

CHATEAUBRIAND.

(4) Eumée, personnage de l'Odyssée, était le gardien des troupeaux de Laërte, père d'Ulysse. Lorsque celui-ci revint dans ses Etats, il se présenta à Eumée sous les habits d'un mendiant; ce fidèle serviteur s'empressa de l'accueillir, et lui servit à son repas un des verrats confiés à sa garde. En signe de réjouissance, pour fêter une bienvenue, on tuait des verrats chez les Grecs, et des veaux gras chez les Hébreux.

(5) Jéthro, beau-père de Moïse, vivait vers l'an 1530 avant J. C.

(6) Booz, riche cultivateur hébreu, qui épousa Ruth, veuve de Mahalon, et dont il eut Obed, aïeul de David.

(7) Rachel, seconde fille de Laban, épouse de Jacob et mère de Joseph et de Benjamin.

(1) Le concile général de Latran, qui se tint sous Innocent III, ordonna que la publication des bans se feroit dans toute l'Eglise. Le concile de Trente renouvela depuis cette ordonnance.

(2) Expression exagérée d'un sentiment vrai.

(3) Belle antithèse.

(4) L'auteur devait dire: Son âme et son corps sont incomplets sans la femme; ou: Son âme, ainsi que son corps, est incomplète sans la femme.